

**VERSION A L'USAGE DES JEUNES LECTEURS
DU TROISIEME PROJET REVISE DE DOCUMENT FINAL
« UN MONDE DIGNE DES ENFANTS »**

version datée du 29 juin 2001

(mis à jour avec le text additional qui a été adopté jusqu'au 30 aout)

UN, DEUX, TROIS, PARTEZ !

Tu es sur le point de lire un document très important pour les enfants et les jeunes dans le monde entier.

? QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le document s'appelle « Un monde digne des enfants ». On l'appelle aussi le « document final ». Il décrit les promesses que feront les dirigeants et les gouvernements des pays du monde pour défendre les droits des enfants dans les 10 prochaines années. Ces promesses seront faites au mois de septembre lors d'une réunion des Nations Unies appelée la Session extraordinaire sur les enfants.

Ce que tu t'apprêtes à lire, c'est une version pour enfants de la partie du document qui a été adoptée à ce jour. Environ 85% du document ont fait l'objet d'un accord et ne seront donc plus modifiés. Cette version est basée sur la version du 29 juin intitulée « le troisième projet révisé de document final ». Elle contient l'ensemble du texte négocié et adopté par les gouvernements à la fin du mois de juin. Elle contient également le texte additionnel qui a été adopté la dernière semaine d'août lors de la rencontre des gouvernements à New York.

Nous pensons qu'il est très important que les enfants et les jeunes sachent ce qui est dit dans ce document essentiel. Cette version a pour but de contribuer à ce que ce document soit accessible et compréhensible par les jeunes lecteurs. Tu as peut être l'impression qu'il y a beaucoup de pages, mais nous pensons qu'il est important que tu saches ce qui est dit dans le document original.

Tu pourras consulter le document original sur le site internet de l'UNICEF - www.unicef.org - où tu trouveras aussi beaucoup d'autres informations utiles sur la Session spéciale sur les enfants. La version du texte à l'usage des jeunes lecteurs suit la même présentation et la même numérotation de paragraphes que le document original.

A la fin du document, tu trouveras une liste de mots et de définitions. Ce petit lexique pourra t'aider à comprendre certains mots difficiles que tu trouveras dans le texte.

COMMENT CE DOCUMENT SERA UTILISÉ ?

Pour le moment, ce n'est qu'un projet en cours de négociation par les gouvernements. Nous espérons que la version finale de ce document sera présentée à New York lors de la Session extraordinaire des Nations Unies sur les droits de l'enfant qui sera organisée du 19 au 21 septembre 2001. Les dirigeants des pays du monde adopteront le document lors de cette réunion et l'utiliseront dans les 10 années à venir comme leur Plan d'action pour essayer de donner aux enfants une vie meilleure.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CE DOCUMENT

Le document que tu as entre les mains est une version à l'usage des jeunes lecteurs des parties du document qui ont déjà été adoptées par les gouvernements. Les paragraphes sur lesquels les gouvernements ne se sont pas encore mis d'accord comportent dans le texte la mention « CE PARAGRAPHE EST ENCORE EN COURS DE DISCUSSION ». Pour chacun de ces paragraphes, nous avons rédigé une petite note qui apparaît *en italique* et qui explique ce qui est en train d'être discuté. Il s'agit d'un résumé de cette discussion et non pas du texte final. Pour certains de ces paragraphes, il existe deux ou trois versions possibles du texte en cours de discussion.

Voici quelques unes des questions importantes toujours en cours de discussion :

- (a) LES RESSOURCES - les pays en voie de développement souhaitent que les pays donateurs consacrent plus d'argent à ces questions.
- (b) La CONVENTION des Nations Unies sur LES DROITS DE L'ENFANT et son statut comme le cadre des actions à entreprendre.
- (c) LES DROITS DES ENFANTS - L'approche et le vocabulaire axés sur les « droits ».
- (d) LA SANTÉ SEXUELLE - les questions de l'éducation sexuelle et les soins de santé liés à la contraception et à la grossesse.
- (e) LES CHÂTIMENTS CORPORELS ET LA PEINE CAPITALE - le recours aux châtiments corporels à l'école et l'application de la peine de mort pour réprimer des crimes commis par toute personne de moins de 18 ans.
- (f) LES RÉFÉRENCES À DES QUESTIONS SPÉCIFIQUES concernant certains pays - les enfants vivant dans des régions occupées par une armée étrangère, les sanctions contre l'Iraq.

De nouvelles discussions auront lieu entre les gouvernements pendant la première semaine du mois de septembre pour essayer de finaliser le document. Si ces discussions aboutissent, tous les paragraphes encore en suspend seront adoptés avant le début de la Session extraordinaire. Si les gouvernements ne parviennent pas à s'entendre, la discussion sur les textes en suspend se poursuivra au cours de la Session extraordinaire.

CE DOCUMENT A ÉTÉ PRODUIT PAR...



Save the Children



I. Déclaration



1. Lors d'une réunion organisée il y a 11 ans, les dirigeants des pays du monde ont promis de donner un avenir meilleur à tous les enfants. Cette réunion s'appelait le Sommet mondial pour les enfants.

2. Il existe un rapport dans lequel le Secrétaire général des Nations Unies parle des changements positifs de ces 10 dernières années. Ce rapport s'intitule « Nous, les enfants ».

Voici quelques exemples de changements positifs :

La vie de millions d'enfants a été sauvée.

Plus d'enfants vont à l'école.

Plus d'enfants sont impliqués dans les décisions qui les concernent.

Des accords importants ont été signés pour protéger les enfants.

MAIS ! Les changements n'ont pas été les mêmes partout, et il y a encore beaucoup à faire, notamment dans les pays en voie de développement. Ce qui a été fait n'est pas suffisant. Les dirigeants des pays du monde n'ont pas tenu les promesses qu'ils ont faites il y a 11 ans lors du Sommet mondial pour les enfants.



Dans ce document, tu liras des mots comme « nous » ou « notre ».
Qui est « nous » ?
« Nous », ce sont les dirigeants des pays du monde, les gouvernements et les chefs d'Etat qui feront les promesses contenues dans ce document.

3. Nous sommes déterminés à changer les choses pour et avec les enfants. Nous nous engageons une fois encore, par des actions dans chaque pays et en travaillant avec les autres pays, à tenir les promesses que nous avons faites lors du Sommet mondial pour les enfants et à engager des actions pour résoudre les nouveaux problèmes auxquels nous sommes confrontés. Ceci nous aidera à tenir toutes les autres promesses que nous avons faites récemment à l'occasion d'autres réunions et conférences des Nations Unies.

4. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Ce paragraphe parle de la promesse qui a été faite de protéger les droits de tous les enfants tels qu'ils sont inscrits dans la Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant et dans d'autres textes relatifs aux droits de l'Homme.



La Convention des Nations Unies sur les Droits de l'enfant, qu'est-ce que c'est ?

On l'appelle aussi CDE, et c'est un document des Nations Unies qui décrit les droits de tous les enfants. Tous les pays du monde sauf les Etats-Unis et la Somalie ont accepté de l'utiliser comme base pour toutes les questions qui concernent les enfants.

5. Nous promettons de créer un monde digne des enfants. Nous voulons un développement humain à long terme qui permette de donner le meilleur à chaque enfant. Ce développement humain sera fondé sur :

- La démocratie
- L'égalité
- La non discrimination
- La paix
- La justice sociale
- Les liens qui unissent tous les droits de l'homme, y compris le droit au développement.

6. Nous reconnaissons et soutenons les parents, les familles et les tuteurs comme les personnes qui à titre principal doivent s'occuper des enfants. Nous les aiderons à nourrir, à protéger et à apporter les meilleurs soins à leurs enfants.

7. Nous appelons tout le monde à nous rejoindre dans un mouvement mondial qui contribuera à construire un monde digne des enfants en soutenant notre engagement à défendre les principes et les objectifs suivants :

● **Les enfants d'abord**

Dans toutes les actions qui concernent les enfants, l'intérêt supérieur de l'enfant sera l'une de nos premières préoccupations.

● **Mettre fin à la pauvreté, miser sur les enfants**

Nous promettons une fois encore de réduire considérablement la pauvreté pour la prochaine génération. Nous sommes tous d'accord : pour réduire la pauvreté, il faut commencer par aider les enfants et défendre leurs droits.

● **N'oublier aucun enfant**

Toutes les filles et tous les garçons naissent libres et égaux à tous les égards. Il faut mettre fin à toutes les formes de discriminations dont sont victimes les enfants.

● **S'occuper de chaque enfant**

Les enfants doivent partir avec les meilleures chances dans la vie. La survie, la protection, la croissance et le développement d'enfants en bonne santé et ayant une alimentation équilibrée est la première condition du développement humain. Aucun enfant ne doit avoir faim. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour lutter contre les maladies et les principales causes de la malnutrition. Nous nous occuperons des enfants dans un environnement sûr pour que les enfants apprennent à mener une vie saine sur les plans physique, mental, émotionnel et social.

● **Donner à tous les enfants accès à l'éducation**

Toutes les filles et tous les garçons doivent avoir accès à un enseignement primaire qui soit :

- gratuit,
- de qualité,
- accessible,
- et auquel tous les enfants doivent participer.

Les garçons et les filles doivent avoir accès à l'enseignement primaire et secondaire sur un pied d'égalité.

● **Protéger les enfants contre les sévices et l'exploitation**

Les enfants doivent être protégés contre tous les actes de violence, les sévices, l'exploitation et la discrimination. Les mesures doivent être adoptées d'urgence pour éliminer les formes les plus graves du travail des enfants.

● **Protéger les enfants dans la guerre**

CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il dit que tous les enfants doivent être protégés contre les horreurs de la guerre.

● **Combattre le virus VIH/ le SIDA**

Les enfants et les familles doivent être protégées contre les conséquences terribles du virus VIH et du SIDA.

● **Ecouter les enfants et s'assurer de leur participation**

Nous pensons que les enfants et les adolescents peuvent contribuer à construire un avenir meilleur pour tous. Nous devons respecter leur droit de dire ce qu'ils

pensent et de participer aux décisions qui les concernent, en fonction de leur âge et de leur degré de maturité.

● **Protéger la terre pour les enfants**

Nous devons protéger notre environnement, sa beauté, ses ressources et la vie dans toute sa diversité, puisque tout ceci contribue à ce que les hommes aient une meilleure qualité de vie, aujourd'hui et demain. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger les enfants contre les conséquences des catastrophes naturelles et des problèmes environnementaux.

8. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il parle des moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de ces objectifs.

9. Nous reprendrons tous les principes et objectifs ci-dessus dans la « Déclaration » et nous les appliquerons dans le « Plan d'action » (section III) que tu trouveras en page 7.

Nous croyons que, ensemble, nous construirons :

- Un monde dans lequel tous les garçons et toutes les filles pourront profiter de leur enfance.
- Un monde de jeu et d'apprentissage.
- Un monde dans lequel les enfants reçoivent l'amour, le respect et l'affection dont ils ont besoin.
- Un monde dans lequel leurs droits seront défendus et protégés sans aucune discrimination.
- Un monde dans lequel leur sécurité et leur bien-être sont très importants.
- Un monde dans lequel les enfants pourront grandir en bonne santé, dans la paix et la dignité.



II. Bilan des progrès réalisés et des leçons à tirer



10. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il dit que beaucoup de travail a été accompli dans l'évaluation des progrès réalisés pour tenir les promesses faite au Sommet mondial de 1990 et dans le Plan d'action. Depuis 1990, des bilans ont été produits tous les ans au niveau national et plusieurs rapports ont été remis à l'Assemblée générale des Nations Unies. Récemment, d'importantes réunions se sont tenues à Pékin, Berlin, Le Caire, Katmandou et Kingston pour faire une évaluation des progrès réalisés.

*Version à l'usage des enfants
Du projet révisé de document final du 29 juin
'Un monde digne des enfants'
Ce document a été produit par Save the Children
CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL*

11. Comme il est dit dans le rapport du Secrétaire général qui fait le bilan de ce qui a été fait depuis le Sommet mondial pour les enfants :

Les années 1990 ont été une décennie de grandes promesses et de résultats limités pour les enfants du monde. Voici quelques évolutions positives :

- Le sommet mondial de 1990 pour les enfants et la Convention sur les droits de l'enfant ont contribué à ce que les enfants soient mieux pris en compte sur le plan politique.
- Un nombre record de pays (192) ont adopté la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant.
- 155 pays ont préparé des programmes d'action pour tenir les promesses faites lors du sommet mondial.
- Des promesses nouvelles et importantes ont été faites au niveau régional.
- Le droit international permet de mieux protéger les enfants.
- Il y a aujourd'hui 3 millions d'enfants qui meurent de moins qu'il y a 10 ans, la polio a pratiquement disparu, l'iodisation du sel permet chaque année d'éviter à 90 millions de bébés de perdre leur capacité d'apprentissage.

12. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – IL dit que beaucoup reste encore à faire. Certaines des promesses faites au Sommet mondial n'ont pas encore été tenues. D'important défis restent à relever :*

- *Plus de 10 millions d'enfants meurent tous les ans ; la plupart des ces décès pourraient être évités.*
- *100 millions d'enfants ne vont toujours pas à l'école ; 6 sur 10 sont des filles.*
- *150 millions d'enfants souffrent parce qu'ils ne reçoivent pas une alimentation équilibrée.*
- *Le virus VIH/SIDA se propage très, très rapidement.*
- *La pauvreté existe toujours et beaucoup de gens continuent d'être exclus.*
- *Il n'y a pas assez d'argent consacrés aux services sociaux.*
- *L'enfance de millions de petits garçons et de petites filles est gâchée par les pires formes du travail infligés aux enfants.*
- *La vente et le trafic de femmes et d'enfants*
- *Les enfants impliqués dans la guerre et la prostitution.*
- *De manière générale les sévices, l'exploitation et la violence.*

13. Les évolutions de ces 10 dernières années nous montrent que les besoins et les droits des enfants doivent être un élément important de tous les efforts de développement. Nous avons tiré de nombreuses leçons de nos expériences :

- Il est possible de changer les choses - et les droits de l'enfant sont un bon point de départ.
- Les mesures adoptées doivent résoudre deux types de problèmes :
 1. Les facteurs qui affectent ou excluent directement certains groupes d'enfants
 2. Les autres causes plus profondes et plus larges du manque de protection des enfants et du non respect de leurs droits.
- Les actions doivent être précisément ciblées et doivent permettre des changements rapides, tout en impliquant la population et en s'assurant que les actions produisent des résultats à long terme.
- Les actions doivent être fondées sur les forces des enfants et sur leur capacité de surmonter rapidement les difficultés auxquelles ils ont été confrontés.
- Un soutien particulier sera apporté aux programmes qui visent à aider les enfants dans leur petite enfance et aux programmes d'aide aux familles, notamment les familles qui rencontrent des difficultés, puisque ceci permet d'améliorer à long terme la croissance, le développement, et la protection des enfants.



Maintenant que nous savons CE QUE NOUS VOULONS pour les enfants, la question suivante est de savoir COMMENT nous pouvons y parvenir.

La réponse à cette question se trouve dans le Plan d'action.

La **première partie** explique comment nous allons construire un monde dans lequel les enfants seront bien traités.

La **seconde partie** est une liste des objectifs que nous poursuivons, et des stratégies et actions qui permettront de les atteindre.

Les principales questions que nous aborderons concernent :

Version à l'usage des enfants
Du projet révisé de document final du 29 juin
'Un monde digne des enfants'
 Ce document a été produit par Save the Children
 CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL

- la santé
- l'éducation
- les sévices, la violence et l'exploitation
- le virus VIH et le SIDA

A. Construire un monde digne des enfants

14. Un monde digne des enfants, c'est un monde dans lequel :

- Tous les enfants prennent un bon départ dans la vie.
- Tous les enfants aient accès à une éducation de base de qualité et à un enseignement primaire gratuit et obligatoire pour tous.
- Tous les enfants et les adolescents aient la possibilité de s'épanouir pleinement dans un environnement sûr, qui les soutient et les encourage.

Les questions les plus importantes au monde devraient être le développement physique, mental, spirituel, social, émotionnel et culturel de l'enfant.



AIDER LES FAMILLES



15. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il parle du rôle fondamental de la famille dans la protection et la prise en charge des enfants et de la manière dont nous devons aider, par tous les moyens possibles, les parents et les familles à créer pour les enfants un environnement stable qui les rassure et les encourage.

16. Nous savons également que de nombreux enfants vivent sans leurs parents. C'est le cas des orphelins, des enfants des rues, des enfants victimes de déplacements forcés dans leur pays et des enfants réfugiés, des enfants victimes du trafic d'être humains et de l'exploitation sexuelle et des enfants emprisonnés. Il faut prendre des mesures spécifiques pour soutenir ces enfants, ainsi que les personnes qui s'en occupent. Il faut également aider les enfants à apprendre à se protéger eux-mêmes.

17. Nous sommes déterminés à aider les parents, les familles, ceux qui s'occupent des enfants et les enfants eux-mêmes à accéder aux informations et aux services

qui permettront aux enfants de mieux survivre, s'épanouir, d'être mieux protégés et mieux impliqués dans la société.



METTRE FIN À LA PAUVRETÉ



18. La pauvreté est le principal obstacle auquel nous nous heurtons lorsque nous voulons répondre aux besoins des enfants, les protéger et promouvoir leurs droits. Nous devons lutter contre la pauvreté de plusieurs manières, y compris :

- en développant les services sociaux de base,
- en créant des emplois,
- en accordant des petits crédits,
- en investissant dans les infrastructures, notamment les routes et les systèmes d'approvisionnement en eau,
- en réduisant la dette des pays,
- en pratiquant le commerce équitable.

La pauvreté frappe surtout les enfants puisqu'elle affecte la capacité de développement de leur esprit et de leur corps en pleine croissance. Mettre fin à la pauvreté et réduire les inégalités doivent compter parmi les principaux objectifs de toutes les actions en faveur du développement. Un grand nombre des objectifs et des stratégies discutés lors d'autres réunions des Nations Unies, notamment lors du Sommet du Millénaire, créent un cadre international utile dans lequel peuvent s'intégrer nos efforts visant à mettre fin à la pauvreté, à protéger les droits des enfants et à promouvoir leur bien-être.



POUR QUE LA TECHNOLOGIE ET LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE PROFITENT AUX ENFANTS



19. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il parle des coûts et des bénéfices des changements dus à la globalisation de l'économie et des progrès technologiques réalisés. Il explique que ces changements et ces progrès doivent aussi profiter aux enfants.



LUTTER CONTRE LA DISCRIMINATION



*Version à l'usage des enfants
Du projet révisé de document final du 29 juin
'Un monde digne des enfants'
Ce document a été produit par Save the Children
CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL*

20. Lorsqu'un enfant est victime d'une discrimination (fondée sur la race, la couleur de la peau, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale, ethnique ou sociale, la richesse, le handicap, la naissance ou tout autre spécificité de l'enfant, de ses parents, ou de son tuteur), l'enfant est victime d'exclusion et il lui est difficile de s'épanouir. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour mettre fin à la discrimination contre les enfants.

21. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que tous les enfants handicapés ou qui ont des besoins spécifiques se voient garantir pleinement et à égalité avec les autres leur droits et libertés, y compris l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux loisirs. Nous nous assurerons qu'ils soient reconnus dans leur dignité, nous les aiderons à devenir indépendants et nous assurerons qu'ils puissent participer activement à la vie de leur communauté.

22. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle de la discrimination à l'encontre des enfants autochtones, des enfants appartenant à un groupe minoritaire et des enfants qui ont été déplacés à l'intérieur de leur propre pays.

23. Nous ne pourrions atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés pour les enfants, notamment pour les filles, que si les femmes :

- se voient garantir tous les droits humains et toutes les libertés, y compris le droit au développement,
- sont autorisées à participer pleinement et à égalité avec les hommes à la vie sociale dans tous ses aspects,
- sont protégées contre toutes les formes de violence, contre les sévices et la discrimination.

Nous sommes déterminés à éliminer toutes les formes de discriminations auxquelles les filles sont confrontées dans leur vie. Nous souhaitons accorder une attention toute particulière à leurs besoins de telle sorte que leurs droits soient assurés, notamment le droit d'être protégées contre les sévices, l'exploitation sexuelle ou contre des situations dans lesquelles elles sont contraintes de faire des choses contre leur volonté. Nous nous engageons à promouvoir l'égalité entre les sexes et à nous assurer que les filles aient un accès égal aux services sociaux tels que l'éducation, l'alimentation, les soins de santé, les soins en matière de santé sexuelle et de grossesse, à la vaccination et à la protection contre les maladies les plus graves.

24. Nous avons également conscience qu'il nous faut nous intéresser à l'évolution du rôle des hommes - c'est-à-dire des garçons, des adolescents et des pères - dans la société. Nous sommes conscients des défis auxquels sont confrontés les garçons aujourd'hui. Nous encouragerons les parents à se répartir les responsabilités de l'éducation des enfants. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que les pères puissent effectivement être impliqués dans la vie de leurs enfants.

25. Tous les pays doivent prendre des mesures pour réduire les différences entre les différents groupes d'enfants, notamment les différences qui résultent :

- de la discrimination fondée sur la race,
- des différences entre filles et garçons,
- des différences entre les familles vivant dans les zones rurales et les familles vivant dans les villes,
- des différences entre les enfants riches et pauvres,
- des différences entre les enfants handicapés et les autres.



METTRE FIN À LA POLLUTION DE L'ENVIRONNEMENT



26. Pour assurer la santé et le bien être des enfants, il faut résoudre beaucoup de problèmes liés à l'environnement. Ceci inclut le réchauffement de la planète, la détérioration de la couche d'ozone, la pollution de l'air, le traitement des déchets dangereux, l'exposition à des produits chimiques dangereux et à des pesticides, les problèmes sanitaires, hygiéniques, les problèmes de la salubrité des logements, de l'accès à l'eau potable et la sécurité alimentaire.

27. De bonnes conditions de logement aident les familles à rester unies, contribuent à l'égalité sociale et renforcent le sentiment d'appartenance, de sécurité et de cohésion. Elles sont essentielles au bien être de l'enfant. Nous savons qu'il est très important de lutter contre la pénurie de logements et de régler les autres problèmes liés au logement, notamment l'accès à l'eau courante et à l'électricité, notamment pour les enfants vivant dans des communautés marginalisées dans les banlieues ou dans des zones rurales isolées.

28. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il explique qu'il faut protéger nos ressources naturelles afin de faire reculer la pauvreté et limiter les dégâts causés à l'environnement.*



UTILISER LES ACCORDS INTERNATIONAUX

29. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il fait état de nombreux textes et accords internationaux qui permettent de construire un monde digne des enfants.



LES DROITS DES ENFANTS



30. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il décrit les valeurs fondamentales inscrites dans la Convention sur les Droits de l'enfant et dans d'autres textes relatifs aux droits de l'Homme :

- L'intérêt supérieur de l'enfant
- La non-discrimination
- La participation
- La survie et le développement

a) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il préconise un renforcement des lois et des mesures politiques, ainsi que l'utilisation de tous les moyens disponibles pour défendre les droits de l'enfant.

b) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il parle de mettre en place ou de renforcer les institutions nationales de défense et de protection des droits de l'enfant.

c) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il parle de la mise en place de mécanismes nationaux permettant d'évaluer les résultats de ce que nous faisons pour les enfants et de s'assurer que nous tenons les promesses que nous leur avons faites .

d) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il s'agit de faire connaître les droits des enfants au plus grand nombre possible de personnes.



LES PARTENARIATS ET LA PARTICIPATION



31. Pour que ce Plan d'action soit une réussite, nous travaillerons en beaucoup plus étroite collaboration avec les groupes de personnes mentionnés ci-dessous et nous mettrons tout en œuvre pour que les personnes soient impliquées et participent à la poursuite de notre objectif commun : le bien-être des enfants et la promotion et la protection de leurs droits.

Version à l'usage des enfants
 Du projet révisé de document final du 29 juin
 'Un monde digne des enfants'
 Ce document a été produit par Save the Children
 CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL

● **Les enfants, y compris les adolescents** doivent être encouragés à faire usage de leur droit de s'exprimer librement. Il convient de promouvoir et de faire respecter le droit des enfants à la libre expression et la voix des enfants doit être entendue dans toutes les questions qui les concernent. L'avis de l'enfant sera pris en compte, en fonction de l'âge et du degré de maturité de l'enfant.

Pour être en mesure de relever les défis de la vie, les enfants doivent :

- apprendre à se sentir bien dans leur peau,
- acquérir des connaissances et des compétences (notamment en matière de prise de décision, de communication ou de règlement des conflits).

Nous devons aider les enfants à utiliser au mieux leur énergie et leur créativité, ce qui les aidera à mieux influencer ce qui se passe autour d'eux, la société dans laquelle ils vivent et le monde de demain.

Les enfants désavantagés ou oubliés, notamment les adolescents, doivent recevoir une attention et un soutien particuliers afin qu'ils puissent :

- accéder aux services sociaux de base,
- se sentir bien dans leur peau,
- se préparer à assumer la responsabilité de leur propre vie.

Nous ferons ce qui est en notre pouvoir pour concevoir et mettre en œuvre des programmes visant à promouvoir une réelle implication des enfants, y compris des adolescents, dans la prise de décision. Ceci concerne notamment les décisions prises au sein de la famille, dans les écoles et au niveau local et national.

● **Les parents, les familles, les tuteurs et les autres personnes chargées de s'occuper des enfants** jouent un rôle primordial et ont la responsabilité principale du bien-être des enfants. Il faut les aider à élever les enfants. La société devrait assumer une partie de la responsabilité des parents, des familles, des tuteurs et des autres personnes chargées de s'occuper des enfants. Toutes nos politiques et tous nos programmes doivent soutenir ce partenariat.

● **Les gouvernements et les autorités locales** peuvent établir des partenariats plus forts à tous les niveaux pour que les enfants soient au centre des réflexions sur le développement. Les idées telles que « les communautés favorables aux enfants » et les « villes sans bidonvilles » pourraient être utilisées par les maires et les responsables locaux pour offrir aux enfants une vie meilleure.

- **Les parlementaires et les autres personnes qui font les lois** ont un rôle important à jouer pour que ce Plan d'action devienne réalité. Pour que ce Plan d'action soit une réussite, ils devront :
 - encourager les actions de sensibilisation,
 - adopter les lois nécessaires,
 - consacrer des ressources financières,
 - veiller à ce que des mesures efficaces soient adoptées.
- **Les organisations non gouvernementales** et les organisations communautaires devront être soutenues dans leurs efforts. Il faudra parfois les aider à s'impliquer davantage dans les questions qui concernent les enfants. Ces organisations jouent un rôle spécifique pour promouvoir et soutenir les comportements positifs. Elles peuvent contribuer à la création d'un environnement qui permette d'assurer le bien-être des enfants.
- **Le secteur privé** et les grandes entreprises doivent également apporter leur contribution, en travaillant d'une manière qui préserve les communautés et l'environnement local et en soutenant financièrement des projets d'aide aux enfants.
- **Les responsables religieux, spirituels, culturels et autochtones** jouent un rôle clé pour défendre la cause des enfants, en raison de leur influence sur un grand nombre de personnes. Ils peuvent faire des objectifs et des buts de ce Plan d'action une priorité dans leur communauté et inciter et encourager les personnes à agir en faveur des enfants.
- **Les organisations internationales et régionales**, notamment les organisations qui composent les Nations Unies et les autres acteurs importants tels que la Banque mondiale doivent être encouragés à coopérer. Ces organisations peuvent jouer un rôle clé et faire évoluer les choses plus vite.
- **Les personnes qui travaillent directement avec les enfants** ont de grandes responsabilités. Il est important d'améliorer leur image, leur confiance en eux et leur professionnalisme.

B. Buts, stratégies et actions

32. Depuis le Sommet mondial pour les enfants de 1990, de nombreuses réunions des Nations Unies et processus d'évaluation ont permis de définir des buts et objectifs pour aider les enfants. Nous voulons rappeler notre volonté de tenir

Version à l'usage des enfants
Du projet révisé de document final du 29 juin
'Un monde digne des enfants'
 Ce document a été produit par Save the Children
 CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL

ces promesses. Nous voulons que les enfants d'aujourd'hui et de demain aient des chances que leurs parents n'ont jamais eues. Comme première étape pour parvenir à cet objectif, nous voulons tenir les promesses qui jusque là n'ont pas été tenues et veiller à ce que les promesses suivantes deviennent réalité dans les dix prochaines années (2000-2010). (Texte adopté, mais le texte original contient également d'autres rédactions possibles)



LA SANTÉ PROMOUVOIR UNE VIE SAINÉ



? QUELS SONT LES PROBLÈMES ?

33. En raison de la pauvreté et de l'accès insuffisant aux services sociaux de base :

- Plus de 10 millions d'enfants de moins de 5 ans meurent chaque année de maladie ou de faim. Nous pouvons l'éviter. Près de la moitié de ces enfants sont des nouveau-nés.
- Les problèmes pendant la grossesse, pendant l'accouchement ou liés à la malnutrition des mères tuent plus de 500.000 (ce chiffre doit être vérifié) femmes et adolescentes chaque année. Et un nombre encore plus important de femmes et d'adolescentes sont blessées ou handicapées.
- Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable.
- 150 millions d'enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition.
- Plus de 2 milliards de personnes n'ont pas accès à des toilettes propres.

? QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

34. Nous voulons changer les choses en donnant à tous les enfants un bon départ dans la vie, dans un environnement sain et sans danger. Pour cela, nous proposerons des soins de santé de base dans toutes les communautés, nous veillerons à ce que toute personne ait accès à l'information et aux conseils dont elle a besoin, nous apporterons l'eau potable et des installations sanitaires et nous encouragerons les adolescents et les adultes à mener une vie saine. Ces **dix prochaines années**, nous promettons donc de :

- a) réduire d'au moins un tiers le taux de décès des enfants de moins de 5 ans, ceci nous aidera à parvenir à une réduction des deux tiers en 2015.

- b) réduire d'au moins un tiers le taux de décès des femmes au moment de l'accouchement, ceci nous aidera à parvenir à une réduction des trois quarts en 2015.
- c) réduire d'au moins un tiers le nombre des enfants de moins de 5 ans sous-alimentés, en accordant une attention toute particulière aux enfants de moins de deux ans.
- d) réduire d'un tiers le nombre de foyers qui n'ont pas accès à l'eau potable à bas prix et à des installations sanitaires propres.
- e) définir et mettre en œuvre des politiques et des programmes pour améliorer nettement le développement physique, social, émotionnel, spirituel et mental des jeunes enfants.
- f) définir et mettre en œuvre des politiques de santé, des programmes et des objectifs pour promouvoir la santé physique et mentale des adolescents.
- g) Toute personne à partir d'un certain âge aura accès à des soins en matière de contraception et de grossesse par le biais des système de santé. Ceci devra être fait dès que possible, et au plus tard en 2015.

? COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE ?

35. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il explique que, pour atteindre ces objectifs, nous devons réaliser les choses suivantes :

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle de l'importance de diminuer le nombre de maladies et de décès dont sont victimes les nourrissons et les femmes qui accouchent.*
- Nous veillerons à promouvoir dès que possible la santé et les chances de survie des enfants et à réduire les différences existantes entre les pays développés et les pays en voie de développement et à l'intérieur de chaque pays. Nous veillerons particulièrement à réduire le grand nombre de décès qui peuvent être évités chez les très jeunes filles et garçons.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de promouvoir et de protéger les droits des adolescents à recevoir une éducation portant sur les relations sexuelle et sur les questions de santé liées à la contraception, la grossesse et l'accouchement.*
- Protéger, promouvoir et soutenir l'allaitement des bébés jusqu'à l'âge de six mois (les bébés sont nourris avec le lait de leur mère et ne prennent pas de nourriture pour bébés) puis encourager l'allaitement complété par d'autres aliments jusqu'à ce que le bébé atteigne l'âge de deux ans. Nous conseillerons

les femmes contaminées par le virus VIH ou malades du SIDA sur la manière dont ils peuvent nourrir les nouveau-nés afin qu'elles puissent faire des choix libres et en connaissance de cause.

- Une attention spéciale devra être donnée pour les mères et leurs enfants avant et après la naissance, surtout pour ceux qui habitent dans des endroits sans accès à des soins.

- Vacciner au moins 9 enfants de moins de 1 an sur 10 au niveau national. Dans chaque petite région d'un pays, au moins 8 enfants sur 10 doivent être vaccinés.
Réduire de moitié d'ici 2005 le nombre de décès liés à la rougeole ; faire disparaître les cas de tétanos chez les nouveau-nés d'ici 2005 ; et vacciner contre le tétanos les femmes en âge d'avoir des enfants.
Les enfants du monde entier profiteront de vaccins nouveaux et améliorés et d'autres moyens de prévenir les maladies.
- Faire disparaître la polio de tous les pays du monde en 2005.
- Faire disparaître la maladie appelée le ver de Guinée.
- Nous renforcerons le développement des jeunes enfants en proposant des services et un soutien adaptés, notamment pendant la grossesse, à la naissance et au cours de la petite enfance. Ces services et ce soutien seront proposés aux parents, y compris aux parents handicapés, aux familles, aux tuteurs et aux personnes qui s'occupent des enfants afin de faciliter le développement physique, mental, social et spirituel de l'enfant.
- Il existe de nombreux moyens - dont on sait qu'ils fonctionnent et qu'ils ne coûtent pas cher - pour réduire le nombre des enfants qui sont malades ou qui meurent de maladie ou de malnutrition. Nous mettrons plus souvent ces moyens en œuvre pour parvenir aux objectifs suivants :
 - réduire d'un tiers les cas de décès des enfants de moins de cinq ans provoqués par des infections des voies respiratoires
 - réduire de moitié les cas de décès des enfants de moins de cinq ans provoqués par des diarrhées
 - réduire de moitié les cas de décès provoqués par la tuberculose ainsi que le nombre de personnes touchées par cette maladie

➤ réduire le nombre de personnes qui souffrent de parasites dans l'estomac, du choléra, des maladies sexuellement transmissibles, du VIH/SIDA et de toutes les formes d'hépatite.

Nous veillerons à ce que des moyens de qualité et à des prix abordables permettent de traiter les problèmes mentionnés ci-dessus et que ces moyens soient accessibles aux personnes qui vivent dans les régions marginalisées.

- Nous voulons réduire de moitié le nombre de personnes atteintes par le paludisme. Nous voulons que 60% des personnes qui risquent de contracter le paludisme dorment dans des lits équipés d'un dispositif de protection, notamment les femmes et les enfants.
- Nous voulons améliorer la quantité et la qualité de la nourriture que recoivent les mères et les enfants, ainsi que les adolescents. Nous le ferons en aidant les familles à avoir suffisamment de nourriture et en nous assurant qu'ils aient accès à des soins de santé de base.
- Nous allons aider les groupes de personnes et les pays qui souffrent d'insuffisance de nourriture et de famine.
- Nous voulons que les familles, les communautés, les écoles, les centres de soins de santé et les garçons et les filles marginalisés aient un accès renforcé à la santé, à l'alimentation et aux soins pour enfants. Nous y parviendrons en renforçant les systèmes de santé et d'éducation et en élargissant les systèmes de sécurité sociale.
- Nous voulons réduire le nombre d'enfants blessés suite à un accident ou un autre événement. Nous y parviendrons en élaborant et en mettant en œuvre des moyens efficaces de prévenir les accidents.
- Nous veillerons à ce que les enfants handicapés ou ayant des besoins spécifiques aient accès à des soins de santé et de kinésithérapie. Nous soutiendrons les systèmes de soins et d'aide axés sur les parents, la famille, les tuteurs et les personnes qui s'occupent de ces enfants.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de faciliter pour tous les enfants un accès convivial et facile aux services de santé.*
- Nous ferons notre possible pour créer de bonnes conditions de santé physique, mentale et émotionnelle pour les enfants, notamment pour les adolescents, par le biais du jeu, du sport et d'activités récréatives, artistiques et culturelles.
- Nous élaborerons des politiques et des programmes en faveur des enfants et des adolescents, qui permettront de réduire le taux de violence et de suicide.

Version à l'usage des enfants

Du projet révisé de document final du 29 juin

'Un monde digne des enfants'

Ce document a été produit par Save the Children

CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL

- Les personnes qui n'ont pas assez de vitamine A, de fer ou d'iode peuvent tomber malades. En 2005, plus personne ne souffrira de maladies causées par le manque d'iode. En 2010, les problèmes liés au manque de vitamine A ou de fer seront résolus. Le nombre de cas d'anémie sera réduit de moitié d'ici 2010. Nous renforcerons également nos efforts en vue de réduire les autres problèmes liés au manque de vitamines ou de minéraux. Nous y parviendrons en encourageant la variété dans l'alimentation et en augmentant la quantité ou la qualité de l'alimentation.
- Pour que chacun ait accès à l'eau potable et à de bonnes installations sanitaires, nous aiderons les familles et les communautés à travailler mieux avec les services auxquels elles ont accès et nous leur montrerons comment il est possible de changer leurs habitudes pour avoir une meilleure hygiène de vie. Cette information sera également diffusée dans les écoles.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit d'offrir aux enfants autochtones et aux enfants membres de minorité ethniques l'accès aux services sociaux et aux services de santé, sur un pied d'égalité avec les autres enfants.*



L'ÉDUCATION ASSURER UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



36. L'éducation, c'est important.

- L'éducation est un droit de l'Homme.
- L'éducation permet de réduire la pauvreté et le travail des enfants.
- L'éducation contribue à promouvoir la démocratie, la paix, la tolérance et le développement.

? QUELS SONT LES PROBLÈMES ?

- Plus de 110 millions d'enfants, surtout des filles, ne vont pas à l'école.
- Beaucoup des enfants qui vont à l'école ont des professeurs mal formés ou mal payés.
- Beaucoup de classes sont surchargées, ne sont pas propres ou sont mal équipées.
- Un enfant sur trois n'atteint pas 5 années à l'école (c'est-à-dire qu'il doit arrêter l'école avant d'entrer en 6^{ème}), ce qui est pourtant le minimum pour l'éducation de base.



*Version à l'usage des enfants
Du projet révisé de document final du 29 juin
'Un monde digne des enfants'
Ce document a été produit par Save the Children
CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL*



QUE VOULONS-NOUS FAIRE

37. Comme convenu lors de la réunion du Forum Mondial pour l'éducation de Dakar, il est très important de s'assurer que d'ici 2015, tous les enfants aient accès à un enseignement primaire complet, de qualité, gratuit et obligatoire. Nous essaierons également de rendre l'enseignement secondaire plus accessible. Pour y parvenir, nous nous fixons les objectifs suivants :

- a) Elargir et améliorer l'éventail des services de soins et d'éducation de la petite enfance pour que tous les garçons et les filles y aient accès, particulièrement les plus vulnérables et les plus désavantagés ;
- b) Réduire de moitié le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école primaire mais qui ne vont pas à l'école et veiller à ce que 9 de ces enfants sur 10 aillent à l'école en 2010 ou participent à d'autres programmes d'éducation de qualité ;
- c) Veiller à ce que en 2005, les garçons et les filles aient les mêmes chances d'aller à l'école. Nous concentrerons nos efforts sur l'accès des filles à un enseignement de base de qualité, à égalité avec les garçons. Nous parviendrons à l'égalité entre les sexes en matière d'éducation d'ici 2015 ;
- d) Améliorer la qualité de l'enseignement. Les enfants doivent atteindre les résultats mesurables et reconnus, notamment dans les domaines de la lecture, de l'écriture, du calcul et des travaux pratiques ;
- e) Nous assurer que les besoins éducatifs des jeunes sont couverts au moyen de programmes adaptés d'apprentissage théorique et pratique ;
- f) Parvenir à ce que le nombre d'adultes, notamment de femmes sachant lire augmente de 50% d'ici 2015.

COMMENT ALLONS-NOUS FAIRE

38. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il explique que, pour atteindre ces objectifs, nous procéderons de la manière suivante :*

- Nous prendrons des mesures pour que les enfants puissent facilement aller à l'école et pour que cela ne coûte pas trop cher à leur famille.
- Il faut donc que :
 - L'éducation soit de bonne qualité

- Les enseignants soient qualifiés
- L'éducation informelle et les formes alternatives d'éducation puissent constituer une expérience intéressante et de qualité.

Dans cet esprit, nous rapprocherons les formes d'éducation formelles et informelles et trouverons un équilibre entre les deux systèmes.

- Nous nous assurerons que les programmes scolaires de l'enseignement élémentaire soient accessibles aux enfants handicapés et qu'ils répondent à leurs besoins éducatifs spécifiques.
- Nous voulons que les enfants appartenant à des groupes minoritaires ou autochtones aient le même accès à l'éducation que les autres enfants, et qu'ils reçoivent une éducation qui prenne en compte leur héritage. Ceci leur permettra de respecter et de préserver leur identité culturelle, leur langue et leurs valeurs.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de faire en sorte que les enfants autochtones et ceux appartenant à un groupe ethnique minoritaire aient accès à l'éducation comme les autres enfants.*
- Nous prendrons des mesures pour améliorer la qualité de l'éducation et nous assurer que l'éducation réponde aux besoins de tous les enfants.
- Nous travaillerons avec les enfants pour qu'ils puissent étudier dans de bonnes conditions, dans des lieux où les élèves se sentiront en sécurité, protégés contre les sévices, la violence et la discrimination, et encouragés à étudier. Les supports éducatifs doivent promouvoir le respect des droits de l'homme et les valeurs de paix, de tolérance et d'égalité entre hommes et femmes. Nous saisissons l'occasion qui nous est fournie par la Décennie Internationale pour la culture de la paix et de la non-violence pour les enfants du monde (2001-2010) pour renforcer nos efforts dans ce domaine.
- Afin de renforcer la prise en charge de la petite enfance et de l'éducation des jeunes enfants, nous développerons et encouragerons l'élaboration de programmes à l'intention des familles, des tuteurs légaux, de tous les acteurs impliqués dans la prise en charge des enfants et de l'ensemble de la communauté.
- Nous proposerons une éducation et une formation aux adolescents pour qu'ils puissent ensuite trouver un travail.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il évoque l'idée d'intégrer l'éducation sexuelle dans les programmes pédagogiques, à l'école et à l'extérieur, en tenant compte des droits et devoir des parents à cet égard.*

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle de la nécessité de mettre tout en œuvre pour faire cesser le trafic et la consommation de drogues, en particulier dans les écoles.*
 - Nous soutiendrons les nouveaux programmes visant à encourager les familles pauvres à trouver les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. Nous voulons éviter que les enfants n'aient à manquer l'école du fait du travail qu'ils ont à faire.
 - Nous allons élaborer et appliquer des programmes visant à donner aux garçons et aux filles un accès égal à l'école. Les stéréotypes et les discriminations liés au sexe dans les systèmes scolaires, dans les classes et dans les supports éducatifs seront éliminés, quelles que soient les raisons qui les motivent.
-
- Nous renforcerons le respect, la confiance, la formation et le professionnalisme des professeurs, y compris des maîtres et des maîtresses qui travaillent avec la petite enfance. Nous veillerons à ce que les professeurs soient suffisamment payés pour leur travail et nous leur donnerons l'occasion de développer leurs compétences.
 - Nous nous assurerons que ceux qui sont responsables de l'organisation des écoles, au niveau des communes et du pays, répondent aux besoins des enfants, qu'ils font participer les autres acteurs dans les décisions, et qu'ils rendent compte de leur travail.
 - Nous répondrons aux besoins particuliers des enfants touchés par les conflits en s'assurant qu'ils ont accès à l'éducation pendant et après le conflit dont ils sont victimes. Nous mettrons en œuvre des programmes d'éducation orientés vers une culture de paix, la prévention de la violence et des conflits et la réhabilitation des victimes.
 - Nous proposerons des activités et des installations de loisirs et de sport accessibles dans les écoles et les communautés.
 - Les technologies de l'information et de la communication évoluent rapidement. Nous utiliserons ces moyens pour apporter à plus d'enfants un enseignement de base de meilleure qualité à un prix abordable (y compris l'enseignement par correspondance).
 - Nous chercherons des moyens de réduire l'impact de VIH/SIDA sur les systèmes éducatifs, les écoles, les élèves et l'apprentissage.



ABUS (titre provisoire)

Version à l'usage des enfants

Du projet révisé de document final du 29 juin

'Un monde digne des enfants'

Ce document a été produit par Save the Children

CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL



PROTECTION CONTRE LES SÉVICES, L'EXPLOITATION ET LA VIOLENCE QUELS SONT LES PROBLÈMES

39. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il décrit les conséquences des conflits sur les enfants, du travail des enfants, du trafic des enfants et de leur exploitation sexuelle :

- Plus de deux millions d'enfants meurent, victimes de la guerre.
- Plus de 6 millions d'enfants ont été sérieusement blessés ou sont handicapés pour le restant de leurs jours.
- Plus de 20 millions d'enfants ont été contraints de quitter leur foyer ou leur pays.
- Plus de 100 millions d'enfants se retrouvent enfermés dans un travail qui les expose à de terribles risques.
- Des millions d'enfants sont achetés et vendus, victimes de trafic et d'exploitation sexuelle.

? QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

40. Les enfants ont le droit d'être protégés contre toutes les formes de sévices, de négligence, d'exploitation et de violence. Les sociétés doivent mettre fin à toutes les formes de violence contre les enfants. Nous promettons donc de :

- a) Protéger tous les enfants contre toutes les formes de sévices, de négligence, d'exploitation et de violence.
- b) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – La promesse a été faite de protéger les enfants contre les conséquences de la guerre et de s'assurer que tout le monde obéisse aux lois internationales qui protègent les gens en temps de guerre.
- c) Protéger les enfants contre toute forme de sévices sexuels (notamment la pédophilie), l'achat et la vente des enfants et l'enlèvement ou le vol des enfants.
- d) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il a été promis aux enfants qu'on les protégerait contre un travail qui les expose au danger et mettre en péril leur santé, leur éducation et leur bien-être.
- e) Améliorer la situation de millions d'enfants qui vivent dans des conditions très difficiles.
- f) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – La promesse a été faite de protéger les enfants contre les effets du terrorisme international.



COMMENT ALLONS- NOUS FAIRE



Protection Generale

41. *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – Il décrit les moyens à mettre en œuvre pour atteindre ces objectifs :

- Nous mettrons en place des systèmes pour nous assurer que tous les enfants soient officiellement enregistrés au moment ou juste après leur naissance, de telle sorte que chaque enfant ait effectivement droit à un nom et à une nationalité, comme le prévoit le droit national et international.
- Tous les pays adopteront et amélioreront la mise en œuvre des lois, des politiques et des programmes visant à protéger les enfants contre la violence, la négligence, les sévices et l'exploitation à la maison, à l'école, sur leur lieu de travail ou dans le voisinage.
- Prendre des mesures particulières pour mettre fin à la discrimination envers les enfants fondée sur la race, la couleur de la peau, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale, ethnique ou sociale, les biens, le handicap, la naissance ou d'autres statuts. Nous mettrons tout en œuvre pour que tous les enfants aient accès, sur un pied d'égalité, à l'éducation, aux services de santé et à tout autre service social de base.
- Ceux qui commettent des crimes contre les enfants ne pourront pas échapper à la justice, et les sanctions prononcées pour réprimer ces crimes seront connues de tous.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION* – il envisage de prendre des mesures contre certains pays pour mettre fin à des actions dangereuse pour la population (telles que les empêcher d'acheter ou de vendre des produits de première nécessité) qui appauvrit les femmes et les enfants ou les prive de l'accès à la nourriture, aux médicaments et aux services sociaux.
- Nous dirons clairement que le fait de ne pas protéger les enfants contre les effets néfastes de la violence, des sévices ou de l'exploitation est contraire à la loi et a de très graves conséquences.
- Nous encouragerons la mise en place de mesures de prévention, de soutien et de services d'accompagnement. Nous encouragerons également le mise en œuvre de systèmes judiciaire à l'intention des enfants, conformément au principe selon lequel le coupable doit réparation aux victimes. Ces systèmes judiciaires protégeront les droits de enfants dans leur intégralité et

emploieront du personnel spécialement formé pour aider les enfants à retourner à une vie normale.

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle de la protection à garantir aux enfants contre la torture et autres traitements cruels.*
- Mettre fin aux traditions ou aux coutumes qui sont contraires aux droits des enfants et des femmes. Par exemple le fait de se marier à un âge très jeune, de forcer une fille à se marier ou les mutilations sexuelles.
- Trouver des moyens d'aider les enfants qui n'ont pas de parents ou qui n'ont personne pour s'occuper d'eux.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il aborde la question de l'aide à apporter aux enfants en difficulté, notamment aux enfants autochtones, aux orphelins, aux enfants abandonnés et aux enfants qui vivent ou travaillent dans les rues.*
- Protéger les enfants contre l'adoption ou le placement en famille d'accueil lorsque ceci est illégal, débouche sur l'exploitation des enfants ou n'est pas dans leur intérêt supérieur.
- Résoudre le problème de l'enlèvement international d'enfants par l'un de leurs parents.
- Combattre et mettre fin à l'utilisation des enfants dans les activités illégales de production et de commercialisation de drogues ou de substances ayant un effet similaire.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle des actions à entreprendre pour protéger les enfants de la consommation de drogue et de l'abus de certaines substances et des services à mettre en œuvre pour aider les enfants dépendants de la drogue.*
- Veiller à ce que les enfants frappés par des catastrophes naturelles (par exemple par des inondations ou des tremblements de terre) reçoivent une aide rapide et efficace en améliorant la planification et la préparation des programmes d'aide. Les enfants recevront toute l'aide nécessaire pour permettre un retour aussi rapide que possible à la vie normale.
- Nous allons encourager l'action pour protéger les enfants des sites d'internet qui sont violents ou dangereux, et des programmes et jeux d'ordinateurs qui affectent d'une manière néfaste le développement mental des enfants. Nous prendrons en compte les responsabilités de la famille, des parents, et des tuteurs légaux.



La protection des enfants dans les conflits armés

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de renforcer la protection des enfants victimes de la guerre ou d'une occupation étrangère.*
- Nous mettrons tout en œuvre pour que les questions relatives aux droits et à la protection des enfants soient :
 - Intégrées dans l'élaboration des processus de paix et des accords de paix qui s'en suivent.
 - utilisés, le cas échéant, dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et dans les programmes de retour à la paix.
 Dans la mesure du possible, les enfants seront impliqués dans ces processus.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il parle de l'arrêt de l'utilisation des enfants pour faire la guerre.*

- Les personnes coupables des crimes énumérées ci-dessous ne pourront plus bénéficier d'une quelconque impunité :
 - Le meurtre de personnes fondé sur des motifs raciaux ou religieux
 - Les crimes contre l'humanité
 - Les crimes de guerre
 Dans la mesure de nos moyens, nous ne permettrons pas que ces crimes soient pardonnés, même lorsque d'autres crimes sont pardonnés au nom d'un « nouveau départ ». Dans nos efforts pour rechercher la vérité et traduire les responsables devant la justice après une guerre, nous nous assurerons que les graves abus dont ont été victimes des enfants soient sanctionnés et que soient mises en œuvre des procédures particulières qui respectent la sensibilité des enfants.
- Tous les acteurs civils, militaires ou policiers engagés dans des opérations de maintien de la paix recevront une formation et une éducation :
 - Aux droits des enfants
 - A la protection
 - Au droit humanitaire international
- Réduire le commerce illégal d'armes petites et légères et protéger les enfants contre les mines anti-personnel, les bombes non-désamorçées, les obus et autre matériel de guerre. Nous apporterons assistance aux enfants qui en ont été victimes pendant et après la guerre.

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle des moyens à mettre en œuvre pour protéger et aider les enfants réfugiés, les enfants qui sont seuls et arrivent dans un autre pays et les enfants qui ont été forcés de quitter leur foyer.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de garantir aux personnes qui essaient d'aider les enfants victimes de la guerre un accès facile et sûr à ces enfants.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de s'assurer que les sanctions (par exemple celles mises en œuvre contre certains pays pour les punir en les empêchant de vendre ou d'acheter à d'autres pays) n'aient pas d'effets négatifs sur les enfants.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle des mesures particulières à appliquer pour protéger et assister les petites filles touchées par la guerre.*



L'élimination du travail des enfants (titre provisoire)

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de l'élaboration de programmes visant à l'élimination des formes les plus graves du travail des enfants et comprenant un programme d'éducation élémentaire.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de prendre des mesures visant à éliminer progressivement le travail des enfants potentiellement dangereux, susceptibles de porter atteinte à la santé ou au développement des enfants ou qui fasse obstacle à leur éducation.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle de l'amélioration des conditions de vie et de travail des enfants qui travaillent en promouvant leur éducation et en augmentant les revenus de leur famille.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle d'améliorer le recueil et l'utilisation d'informations relatives au travail des enfants.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de faire des efforts pour sensibiliser le plus grand nombre de gens aux droits des enfants à être protégés contre l'exploitation économique et pour impliquer d'autres acteurs dans l'élimination progressive du travail des enfants.*

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il évoque la possibilité d'intégrer des actions de lutte contre le travail des enfants dans les programmes nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté.*



L'élimination de l'exploitation sexuelle (titre provisoire)

- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il parle des initiatives à lancer pour mettre fin à l'exploitation des enfants.*
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de faire en sorte que les gens soient informés que les sévices sexuels et l'utilisation des enfants à des fins de prostitution sont contraires à la loi et aux enfants.*
- Impliquer les entreprises et les commerces, y compris l'industrie du tourisme et les médias, dans une campagne contre le commerce et l'exploitation sexuelle des enfants.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de s'attaquer aux causes de l'exploitation et du commerce sexuels des enfants.*
- Nous veillerons à la sécurité et à la protection des victimes de l'exploitation sexuelle et du commerce des êtres humains. Nous leur proposerons des services pour les aider à se remettre de cette expérience difficile et à se réinsérer dans la société.
- *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il parle des mesures à prendre pour rendre illégale et punir toute forme d'exploitation et de sévices sexuels exercés sur des enfants, que ce soit au sein de la famille ou pour de l'argent, et pour faire en sorte que les enfants victimes de ces abus soient pris en charge par la police, les tribunaux etc, et que soit préservé l'intérêt supérieur de l'enfant.*
- Nous collecterons plus d'information sur le commerce des enfants dans plusieurs pays et nous échangerons cette information avec les autres pays. Nous renforcerons la capacité des fonctionnaires qui travaillent aux frontières et dans les tribunaux à mettre fin au commerce des enfants. Nous les formerons pour qu'ils respectent la dignité, les droits et les libertés de toutes les victimes du commerce d'êtres humains, particulièrement des femmes et des enfants.
- Nous prendrons les mesures nécessaires, notamment une meilleure coopération entre les gouvernements, les organisations internationales, les entreprises et les ONG, pour empêcher les criminels d'utiliser les nouvelles technologies

comme l'internet pour vendre des enfants ou les faire travailler dans le commerce du sexe ou pour promouvoir le tourisme sexuel avec les enfants, la pédophilie, la pornographie et les autres formes de sévices et de violences dont sont victimes les enfants et les adolescents.



VIH/SIDA COMBATTRE LE VIRUS VIH ET LE SIDA



42. Le virus VIH et le SIDA ont des conséquences très graves pour les enfants et sur ceux qui s'occupent d'eux.

? QUELS SONT LES PROBLÈMES ?

- 13 millions d'enfants sont devenus orphelins à cause du SIDA,
- près de 600.000 bébés sont contaminés par le virus VIH par leur mère chaque année,
- des millions de jeunes contaminés par le virus VIH font l'objet de discriminations du fait du virus, et n'ont pas accès aux conseils, aux soins et au soutien dont ils ont besoin.

? QUE VOULONS-NOUS FAIRE ?

43. Pour combattre les effets terribles du virus VIH et du SIDA sur les enfants, nous prendrons des mesures urgentes et efficaces, comme convenu lors de la Session extraordinaire des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Voici nos objectifs et les promesses que nous nous engageons à tenir :

a) Tous les pays auront fixé d'ici 2003 des objectifs qui pourront être atteints dans un certain délai et qui nous aideront à tenir les promesses internationales suivantes :

- Réduire le rythme auquel les jeunes de 15 à 24 ans sont contaminés par le virus VIH
 - d'au moins un quart dans les pays les plus touchés d'ici 2005,
 - d'un quart dans le monde entier en 2010.
- Redoubler d'efforts pour atteindre ces objectifs.
- Remettre en question les stéréotypes, les préjugés et les inégalités en fonction du sexe concernant le VIH/SIDA.
- Encourager les hommes et les garçons à s'impliquer plus activement dans la poursuite de ces objectifs.

b) Le pourcentage des nouveau-nés contaminés par le virus VIH baissera de 20% d'ici 2005. Le pourcentage des nouveau-nés contaminés par le virus VIH baissera de 50% d'ici 2010. Nous y parviendrons en :

- nous assurant que 80% des femmes enceintes qui ont accès à des soins avant la naissance obtiennent des informations, des services et des conseils concernant le VIH/SIDA.
- en renforçant l'accès des femmes et des bébés contaminés par le virus VIH à un traitement efficace pour éviter que les mères ne transmettent le virus à leur enfant,
- en veillant à ce que les femmes contaminées par le virus se voient proposer une aide efficace, y compris l'accès à un conseil confidentiel, au dépistage, au traitement et à des médicaments et thérapies qui les aideront à protéger leurs enfants et leurs bébés. Il est également important que cette aide soit durable.

c) Nous élaborerons d'ici 2003 des politiques nationales que nous mettrons en œuvre d'ici 2005, afin que :

les gouvernements, les familles et les communautés soit en mesure d'apporter aux enfants qui ont perdu leurs parents à cause du VIH/SIDA et aux garçons et aux filles contaminés ou touchés par le virus, une éducation, un environnement qui les encourage et les conseille, un soutien social et psychologique, un hébergement, une alimentation équilibrée, des services de santé et des services sociaux. Ces enfants seront traités sur un pied d'égalité avec les autres enfants. Ils seront protégés contre toutes les formes de sévices, de violences, d'exploitation, de discrimination, contre le commerce des enfants et contre la perte de la propriété qu'ils ont hérité de leurs parents ou des membres de leur famille décédés.



COMMENT ALLONS-NOUS LE FAIRE



44. Pour atteindre ces objectifs, nous allons appliquer les stratégies et les actions suivantes :

*Version à l'usage des enfants
Du projet révisé de document final du 29 juin
'Un monde digne des enfants'
Ce document a été produit par Save the Children
CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL*

- Nous nous assurerons que d'ici 2003, des plans nationaux et des budgets de lutte contre le VIH/SIDA soient élaborés et appliqués dans les différents secteurs. **Ces plans :**
 - Aborderont le problème d'une manière réaliste et honnête
 - S'attaqueront aux stéréotypes et aux préjugés
 - Aborderont le problème du silence et de l'indifférence
 - Aborderont les aspects du problème liés au sexe ou à l'âge des personnes
 - Mettront fin à la discrimination et à la marginalisation
 - Se fonderont sur des partenariats avec la société civile, les entreprises, les personnes qui vivent avec le VIH/SIDA, les groupes vulnérables et les personnes en situation de risque (notamment les femmes et les jeunes).
 - Recevront, dans la mesure du possible, de l'argent des budgets nationaux, ce
 - qui n'exclura pas d'autres sources de financement, notamment l'aide des pays plus riches.
 - S'attacheront à promouvoir et à protéger tous les droits de l'Homme et les libertés, notamment le droit à la santé physique et mentale la meilleure possible.
 - Prendront en compte la question de l'égalité des sexes.
 - Aborderont les questions du risque, de la vulnérabilité, de la prévention, des soins, des traitements, du soutien et de la maîtrise de la propagation du VIH/SIDA.
 - Renforceront la capacité des systèmes de santé, d'éducation et des systèmes juridiques à jouer leur rôle dans la lutte contre cette maladie.

- Nous veillerons à ce que d'ici 2005, grâce à une étroite coopération avec les jeunes, les parents, les familles, les éducateurs et les personnels de santé, au moins 90%, et en 2010 au moins 95% des jeunes hommes et femmes âgés de 15 à 24 ans aient accès :
 - à l'information et à l'éducation dans ce domaine (y compris l'éducation par les pairs et l'éducation en matière de VIH ciblée sur les jeunes)
 - à des services qui permettront de développer un mode de vie qui réduise les risque de contracter le virus VIH.

- D'ici 2005, nous élaborerons et nous progresserons dans la mise en œuvre de stratégies de soins globales pour :

➤ nous assurer que les systèmes de soins de santé fondés sur les familles et les communautés soient davantage en mesure d'apporter et de suivre les traitements des personnes contaminées par le VIH/SIDA, y compris les enfants. Ces systèmes pourront également apporter un meilleur soutien aux personnes, aux ménages, aux familles et aux communautés touchées par le VIH/SIDA.

Nous améliorerons :

- les compétences et les conditions de travail des personnels de santé.
- l'efficacité des systèmes d'approvisionnement, des plans et des arrangements financiers pour que les personnes aient accès à des médicaments à un prix abordable, à un éventail de traitements, de technologies et à des soins de qualité en matière médicale, psychologique et pour maîtriser la maladie.

- Nous aurons adopté d'ici 2005 des mesures pour nous assurer que les femmes et les adolescentes puissent mieux se protéger contre le VIH/SIDA.

Pour y parvenir,

- nous proposerons des soins et des services de santé, notamment en matière d'éducation sexuelle,
- nous diffuserons l'information sur les manières de prévenir la transmission du virus d'une façon qui encourage l'égalité entre les sexes tout en prenant en compte les questions sensibles sur le plan culturel ou sur le plan de la relation entre hommes et femmes.

- Nous allons concevoir et mettre en œuvre d'ici 2003 des plans, politiques et programmes qui reconnaissent le rôle important que joue la famille pour réduire les risques, du fait de sa capacité à éduquer et à guider l'enfant tout en prenant en compte les facteurs culturels, religieux et ethniques.

Ces plans, politiques et programmes permettront de réduire la vulnérabilité des enfants et des jeunes :

- en donnant à la fois aux garçons et aux filles un accès à l'enseignement primaire et secondaire (y compris une information sur le VIH/SIDA à l'attention des adolescents)
- en apportant un environnement sûr dans lequel jeunes filles notamment soient en sécurité
- en proposant une information de bonne qualité à l'usage des jeunes et une éducation et des conseils en matière de santé sexuelle

Version à l'usage des enfants

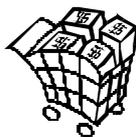
Du projet révisé de document final du 29 juin

'Un monde digne des enfants'

Ce document a été produit par Save the Children

CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL

- en renforçant les programmes d'éducation sexuelle et en matière de contraception et de grossesse
 - en impliquant à chaque fois que c'est possible les familles et les jeunes dans la planification, l'utilisation et l'évaluation des programmes de prévention du VIH/SIDA et de soins.
- Les réfugiés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays (notamment les femmes et les enfants) et les personnes touchées par la guerre, une situation d'urgence humanitaire ou une catastrophe naturelle sont particulièrement exposés au risque de contracter le VIH/SIDA. D'ici 2003, nous allons élaborer et commencer à appliquer des plans nationaux qui aborderont les questions de l'information, de la prévention, des soins et du traitement dans les programmes et les actions mises en œuvre pour faire face à ces situations d'urgence. Nous prendrons également en compte la question du VIH/SIDA dans la gestion des programmes d'aide internationale.
 - Nous veillerons à ce que les droits de l'homme de tous les enfants qui sont devenus orphelins ou sont dans une situation particulièrement vulnérable en raison du VIH/SIDA soient pleinement respectés, à égalité avec les autres enfants, et que ces enfants ne soient pas victimes de discriminations. Nous soutiendrons les efforts actifs et visibles visant à faire disparaître les préjugés auxquels ces enfants sont confrontés.
 - Lorsqu'un pays en voie de développement augmente les ressources consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA, nous encouragerons la communauté internationale à soutenir ces efforts et à augmenter l'aide au développement dont bénéficie ce pays. Cette aide devra être ciblée sur :
 - les pays les plus touchés par le VIH/SIDA (notamment les pays de l'Afrique sub-saharienne et des Caraïbes),
 - les pays dans lesquels il existe un risque de propagation du VIH/SIDA,
 - et les autres régions dans lesquelles les ressources consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA sont très limitées.



C. Mobiliser les ressources



45. Les objectifs que nous nous sommes fixés :

Version à l'usage des enfants

Du projet révisé de document final du 29 juin

'Un monde digne des enfants'

Ce document a été produit par Save the Children

CECI N'EST PAS UN DOCUMENT OFFICIEL

- promouvoir une hygiène de vie (y compris par une alimentation équilibrée et le contrôle des maladies infectieuses),
- apporter une éducation de qualité,
- protéger les enfants contre les sévices, l'exploitation, la violence, et les conflits armés,
- combattre le VIH et le SIDA,

peuvent être atteints et ne coûteront pas trop cher à la communauté mondiale.

46. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il explique que c'est d'abord à chaque pays est de garantir la promotion et la protection des droits des enfants.

47. Le fait de miser à long terme sur les enfants et de respecter leurs droits entraîne de nombreux effets positifs. Ceci permet de construire une société plus juste, une économie plus forte et un monde sans pauvreté.

48. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il souligne le besoin de faire appel à de nouvelles ressources (humaines, financières et matérielles) pour garantir la mise en œuvre du Plan d'action. Ces ressources doivent être trouvées dans les pays eux-mêmes et par le biais d'une coopération renforcée entre les pays.

49. C'est pourquoi nous promettons de faire ce qui est en notre pouvoir pour atteindre les objectifs et adopter les actions suivantes :

a) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il explique qu'il est nécessaire que les pays les plus riches atteignent les objectifs fixés concernant la part de leurs revenus qu'ils doivent consacrer à l'aide au développement (0,7% de leur produit national brut) et qu'ils consacrent une autre part de leur budget (entre 0,15% et 0,20% du produit national brut) à l'aide spéciale aux pays les plus pauvres .*

b) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit d'accélérer le processus permettant aux pays les plus pauvres qui doivent beaucoup d'argent de ne pas rembourser cet argent et de l'utiliser pour faire reculer la pauvreté.*

c) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle des moyens à mettre en œuvre pour s'assurer que les produits fabriqués dans les pays en voie de développement puissent être vendus sans problème dans d'autres pays.*

- d) Nous consacrerons beaucoup plus de ressources nationales et internationales au développement social pour réduire les différences qui existent au sein de chaque pays et entre les pays. Nous veillerons à ce que les ressources disponibles soient utilisées de la manière la plus efficace possible. Les dépenses sociales d'aide aux enfants seront autant que possible préservées dans les pays qui connaissent des problèmes financiers et économiques à court ou à long terme.
- e) Tout en prenant en compte les besoins des pays en matière de sécurité, nous essaierons de trouver plus de ressources en réduisant les dépenses militaires lorsque ces dépenses ne sont pas vraiment nécessaires. Ceci inclut une réduction du commerce, de la production et de l'acquisition des armes.
- f) Nous allons changer la manière dont nous dépensons les budgets nationaux et la manière dont les pays riches aident les pays pauvres et nous assurer que tous les enfants aient accès à des services sociaux de base.

50. Nous accorderons une attention particulière aux besoins des enfants du monde qui sont dans la situation la plus vulnérables dans les pays en voie de développement, notamment dans les moins avancés et en Afrique au sud du Sahara.

51. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - IL envisage d'accorder une attention particulière à certains pays en voie de développement, notamment les pays sans accès à la mer, les petites îles et les pays qui sont passés de l'économie planifiée à l'économie de marché.

52. Nous encouragerons la coopération technique entre les pays pour pouvoir échanger nos expériences et nos bonnes pratiques, ce qui nous aidera à tenir nos promesses.

53. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - II explique qu'il est nécessaire que les gouvernements concluent de nouveaux partenariats - par exemple avec des ONG et des entreprises privées - afin de respecter les droits des enfants et de trouver de nouveaux moyens de collecter de l'argent au niveau national et international.

54. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - II souligne la nécessité que les entreprises privées fassent plus d'efforts en faveur des personnes et de l'environnement, qu'elles évaluent l'impact de leurs activités sur

les enfants et qu'elles fassent bénéficier tous les enfants des progrès de leur recherche.

55. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle de l'importance d'une coopération étroite entre les Nations Unies dans toutes ses composantes, les agences financières internationales (comme la Banque mondiale), d'autres organisations internationale et la société civile afin d'atteindre les objectifs fixés par le Plan d'action.



D. Activités de suivi et d'évaluation



56. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il s'agit de préparer des plans d'action nationaux et régionaux d'ici à la fin de 2002 qui reposent sur le Plan d'action et définissent des buts, des objectifs et un calendrier d'application. Il souligne aussi l'importance d'intégrer ces objectifs en faveur des enfants dans d'autres projets nationaux, dans des stratégies de lutte contre la pauvreté et autres projets d'aide au développement.

57. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle des pays qui évaluent les progrès réalisés pour atteindre les buts et objectifs fixés par le Plan d'action, ainsi que les progrès réalisés pour atteindre d'autres objectifs internationaux en faveur des enfants. L'un des moyens d'y parvenir sera d'améliorer les information dont disposent les gouvernement sur la situation des enfants.

58. Nous ferons régulièrement un bilan des progrès réalisés au niveau des pays et au niveau local pour mieux régler les problèmes et faire changer les choses plus rapidement. Au niveau régional, ces bilans seront diffusés pour échanger les bonnes pratiques, renforcer les partenariats et accélérer l'ensemble du processus. C'est pourquoi :

a) *CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION – Il parle du rôle du Comité sur les droits de l'enfant dans l'évaluation des progrès accomplis par les gouvernements pour atteindre les objectifs du Plan d'action.*



Le Comité sur la Convention sur les droits de l'enfant est un groupe d'experts sur les enfants venant du monde entier. Ces experts se réunissent trois fois par an à Genève pour demander aux gouvernements ce qu'ils ont fait pour protéger et défendre les droits des enfants. Ils sont élus par les gouvernements des pays.

b) CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de demander à l'UNICEF, en coopération avec d'autres partenaires, de préparer régulièrement des petits résumés des actions entreprises par les pays et par la communauté internationale en vue atteindre les objectifs fixés par le Plan d'action.

c) CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il envisage de demander au Secrétaire général des Nations Unies de présenter régulièrement des rapports devant l'Assemblée générale sur les progrès réalisés en vue atteindre les objectifs fixés par le plan d'action.

59. CE PARAGRAPHE EST EN COURS DE DISCUSSION - Il s'agit de faire la promesse de construire un monde digne enfants, en poursuivant l'œuvre entreprise depuis dix ans et en n'oubliant jamais que les enfants constituent la priorité absolue.